



CTL des 30 mars et 7 avril 2021

L'ordre du jour était consacré à la poursuite de la déclinaison du Nouveau Réseau de Proximité au 1^{er} septembre 2021 :

- Fermeture de la trésorerie de Boën sur Lignon avec transfert de la gestion des communes au Service de Gestion Comptable (SGC) de Montbrison et des établissements hospitaliers à la trésorerie hospitalière Nord-Forez de Feurs.
- Création du SGC de Montbrison et création de 2 postes de conseillers aux décideurs locaux (CDL) au regard des enjeux sur le périmètre du SGC (un IP et un inspecteur).
- Transfert des établissements hospitaliers gérés jusqu'alors par le SGC Loire Sud (Firminy) à la trésorerie spécialisée de GOCH.
- Création d'un 2ème CDL sur le secteur du SGC de Roanne (un IP).

Vos élus CFDT-CFTC ont votés contre ce projet

Actualisation des accueils de proximité :

Ces structures (Maisons France Service, permanences dans des MSAP, Mairie ou autres lieux mutualisés) font également partie de ce projet de NRP et n'ont pour but que de faire miroiter aux collectivités et aux usagers que la DGFIP sera encore plus présente pour eux, alors que ce ne sont que des conséquences des fermetures de sites et des suppressions d'emplois.

Vos élus CFDT-CFTC ont votés contre ce projet

Implantation d'un emploi d'IDIV expert :

Il s'agit de la transformation d'un emploi d'IDIV classe normale de la direction en emploi d'IDIV expert. Nous estimons qu'il est important pour les services de notre département d'avoir un collègue expert spécialisé dans la comptabilité et l'analyse financière des collectivités locales.

Vos élus CFDT-CFTC ont votés pour ce projet

Info sur la crise sanitaire :

Plus d'une centaine de cas à la DDFIP 42 depuis le début de l'épidémie. En ce moment, on est à 1 cas par jour, ce qui signifie une évolution sensible du nombre de cas depuis quelques semaines.

Info sur la campagne déclarative IR :

Seuls les numéros de téléphone des centres de contact figureront désormais sur les déclarations. Quelques agents des SIP, des PCRPs et de la Direction seront mis à contribution pour participer à l'accueil téléphonique.

Comme l'an dernier, des vigiles seront déployés à l'entrée des SIP pour faciliter l'accueil physique et assurer le respect de la jauge imposée par les mesures relatives à la crise sanitaire. Des tablettes pourraient permettre à des agents « voltigeurs » de renseigner les usagers dans les files d'attente (mais il faut être certain de préserver les gestes barrières).

Info sur les congés :

Même s'il n'y a qu'une période de congés pour les vacances de Printemps, la date limite du 9 mai pour solder les congés de report 2020 est maintenue à ce jour.

Les collègues qui ont prévu de prendre des congés entre le 12 et le 23 avril sont fortement invités à les prendre. Ils ne peuvent pas être transformés en ASA.

Vos élus : Maryline LACPATIA et Philippe CHAMBERT